

0450936Y
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE JEAN ROSTAND
2 RUE GEORGE LANDRE
45030 ORLEANS CEDEX 1
Tel : 0238866806

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Convention SESSAD

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/10/2021
Réuni le : 21/10/2021
Sous la présidence de : Sebastien Fix
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis favorable à la signature de la convention avec le SESSAD DTP 45

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise la signature d'une convention avec le SESSAD DTP du Loiret pour permettre la prise en charge d'une élève nécessitant un accompagnement adapté.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0